



CTL DU 9 JUIN 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

En Savoie, comme dans la plupart des départements nous sommes en résistance. En résistance, le 9 avril 2015 dans la grève interprofessionnelle appelée par notre confédération FO et rejoint par la CGT, Solidaires et la FSU contre les conséquences du pacte de responsabilité qui met à mal tous les services publics.

En résistance aujourd'hui contre la mise en place de la retenue à la source: le Président de la République vient d'annoncer cette semaine qu'il souhaitait une présentation au Conseil des Ministres d'un projet en ce sens avant fin juin alors même que ses ministres au CTPM du 28 mai étaient plutôt d'une très grande prudence sur cette réforme du recouvrement de l'impôt.

Nous considérons que la DGFIP est en danger. En tous cas son démantèlement est programmé par la mise en place de la démarche stratégique et la revue des missions avec menaces de fermeture de nombreux sites et services de notre administration.

Nous disons : « NON à la Démarche Stratégique , NON à la Revue des Missions , NON au Démantèlement du Réseau. »

Les collègues veulent que cessent les suppressions d'emplois, les restructurations et les « réformes », les services doivent être dotés immédiatement de moyens matériels et en personnels pour leur permettre de travailler sereinement. Et ce n'est pas le versement de la prime de 100 euros pour la seule année 2015 qui va les contenter.

2 500 nouvelles suppressions d'emplois en 2015 dans notre ministère avec une baisse conséquente des crédits de fonctionnement. A peine, cette loi de finances votée que les ministres annoncent vouloir prolonger cette orientation budgétaire jusqu'en 2017, Pacte de Responsabilité oblige...

Le 27 mai 2015, la ministre de la Fonction Publique annonçait la continuité du gel de la valeur du point d'indice bloqué depuis juillet 2010 ainsi que la baisse des mesures catégorielles (promotions...). Triste record de cette durée du gel, triste mesure sociale.

Sachez, Monsieur le Directeur que les Agents sont affligés et indignés d'apprendre que dans le cadre du dossier Fonction Publique « Parcours professionnels, Carrières et Rémunérations » le gouvernement veut modifier le mécanisme d'avancement d'échelon, en le rendant plus sélectif et plus malléable, le gouvernement veut reconsidérer l'utilisation du mécanisme d'avancement...« promus/promouvables », veut remplacer les catégories par des niveaux de fonction. Nous demandons le maintien des statuts particuliers nationaux et le respect de nos droits et garanties.

Force Ouvrière, première organisation syndicale de la Fonction Publique d'Etat tient à vous rappeler sa totale opposition à la réforme des services régionaux de l'Etat imposée par la réforme territoriale. Cette réforme va diminuer la présence des services publics au plus près des usagers et induire une différenciation des droits des citoyens en fonction de la capacité à légiférer des 13 régions. D'autant plus que le rapport officiel des inspections que le gouvernement a demandé annonce d'ores et déjà une mobilité imposée pour 10 700 agents de la Fonction Publique. Qui peut croire que nos services seront épargnés, notamment dans la mobilité fonctionnelle?

Malheureusement ce CTL se situe dans ce triste contexte ! Nous sommes de plus en plus convaincus que seule la résistance des agents avec leurs syndicats revendicatifs pourra stopper cette frénésie de contre-réformes qui met à mal nos missions, nos statuts, nos rémunérations, notre avancement, nos droits et garanties.

Deux questions étaient soumises au vote de ce CTL:

- Procès verbal du CTL du 24/11/2014 :

L'unanimité des O.S : Pour.

- Bilan de la formation professionnelle et plan local de formation pour 2015.

FO DGFIP 73, CGT, CFTC : Abstention SOLIDAIRES : Contre.

Pourquoi **FO DGFIP 73** s'est abstenu ? Nous sommes pour la formation présentielle et contre la e-formation qui est le label préconisé par la **direction générale**.

BILAN DE LA NOTATION 2014

Le nouveau système de notation a 2 ans si bien qu'un bilan peut être dressé. La campagne débute en Avril et prend fin au 30 Juin. Ce calendrier étriqué a pour conséquence de provoquer des CAPL de recours en Septembre. **FO DGFIP 73** déplore ce dépassement calendaire d'autant plus que la part relative des recours augmente et que de nombreux agents sont dans l'attente d'une décision finale (26 recours hiérarchiques ont ainsi été formulés en 2013).

GRADE	Total des agents notés	Réduction/ Valorisation d'un mois	%	Réduction/ Valorisation de 2 mois	%
Catégorie A (Hors A+)	130	68	52 %	25	19,2 %
Catégorie B	313	164	52,5 %	67	21,4 %
Catégorie C	254	131	51,5 %	53	20,9 %
Géomètres	11	6	54,5 %	3	27,3 %
TOTAL	708	369	52,1 %	148	20,9 %

En ce qui concerne la notation, **FO DGFIP 73** constate avec regret que 27 % des agents ne bénéficient d'aucune bonification.

FO DGFIP 73 note que les données du TAGERFIP annoncent 786 agents en Savoie au 31/12/2013 alors que le rapport de la formation professionnelle en dénombre 823 au 31/12/2014. Cette discordance est surprenante dans un contexte de suppression d'emplois....

BILAN DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET PLAN LOCAL DE LA FORMATION POUR 2015

FO DGFIP 73 regrette que le nombre de jours par agent ait régressé de 24 % en 2014.

Au total, 50 formateurs se sont partagés 243 jours de stage ce qui revient à 4,8 jours de présence moyenne par formateur et par an. Ces chiffres trahissent le choix de la direction de privilégier la e-formation au détriment de la formation présentielle. En effet, la e-formation devait pallier le manque de moyen de la formation présentielle. Ce n'est pas la panacée puisque 22 % des e-formations prévues ont été réalisées.

La formation est un droit ainsi que le DIF (Droit Individuel à la Formation) qui est trop peu utilisé par les agents.

FO DGFIP 73 rappelle aux agents que le DIF leur permet de suivre des formations continues inscrites au plan de formation ,des préparations aux concours et examens professionnels de la fonction publique,des bilans de compétence ou une validation des acquis de l'expérience (VAE).

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2014 DE LA DDFIP

L'affluence physique,téléphonique et l'explosion des mel demeurent une charge de travail extrêmement forte pour les agents de l'ensemble des services consacrés.

Les contraintes pour le traitement téléphonique et électronique des demandes sont telles qu'elles ne permettent pas de respecter les engagements de la Charte Marianne.

A l'heure où la direction prône à outrance la dématérialisation, **FO DGFIP 73** remarque avec beaucoup de regrets que le service rendu aux usagers se dégrade et condamne fermement l'orientaion de la démarche stratégique qui conduit inévitablement à l'écran noir, au black-out sans compter le burn-out.

Avant le passage au prélèvement à la source pour l'année 2018..., il serait bon d'harmoniser la date limite de dépôt des déclarations papier et en ligne.

Le rapport d'activité ne comporte aucun commentaire sur le taux de recouvrement 2014 en Savoie.
Le Président du CTL nous a précisé que le correctif interviendra en 2015.

LE TABLEAU DE VEILLE SOCIALE DE L'ANNEE 2014

En dépit du discours plus qu'optimiste de la Direction Générale, relayé au niveau local, **FO DGFIP 73** confirme que 57 emplois ont été supprimés depuis 2011 dans notre département.

Dans un contexte de gel du point d'indice, le nombre de CET diminue. En effet, les agents préfèrent monétiser leurs jours de congés non consommés.

Parallèlement à cela, l'écrêtement horaire demeure toujours d'actualité. Ceci n'est pas surprenant dans un contexte de vacance d'emplois. L'écrêtement est également révélateur d'un mal être ...

Le Président du CTL insiste sur le fait que la sécurité des biens et des personnes est un élément essentiel.

BILAN DU DUERP ET DU PAP (PROGRAMME ANNUEL DE PREVENTION)

Les principaux risques évalués sont le travail sur écrans (18,7% des risques recensés sur 23 indicateurs).
FO DGFIP 73 souligne l'importance du CHSCT pourtant menacé par la loi du dialogue social.

DEPLOIEMENT DE LA NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA DGFIP ET LA BANQUE POSTALE

Il a été présenté à titre d'information, la nouvelle convention entre la mise en oeuvre au niveau local de la Banque Postale et la DGFIP. Cette convention réglera les relations de dégageant et de réapprovisionnement de 20 centres des Finances Publiques et 38 régies. **FO DGFIP 73** suit l'évolution du dossier non finalisé à ce jour.

QUESTIONS DIVERSES

Les questions diverses demandées par **FO DGFIP 73** seront débattues ultérieurement lors d'une audience auprès de la direction. Nous vous communiquerons les résultats de cet échange.

Vos représentants et experts en CTL : Gilles FALCOZ, Samuel KLUSEK et Philippe GABRIEL.

NON A LA DEMARCHE STRATEGIQUE, NON A LA REVUE DES MISSIONS, NON AU DEMANTELLEMENT DU RESEAU.

FO DGFIP 73 : IL N'Y A PAS DE REPUBLIQUE SANS SERVICE PUBLIC !